

## **Deux-roues motorisés et sécurité routière, bilan des 5 dernières années (... ou les promesses non tenues de François Hollande.)**

**« Moi président, il n'y aura pas d'obligations sur les équipements individuels des pratiquants du deux-roues motorisé... Moi président, je suis pour les mesures d'incitation et pas pour la répression... Moi président, il n'y aura pas de contrôle-technique pour les motos... »**

En février 2012, la Fédération française des Motards en colère (FFMC) et la Fédération française de motocyclisme (FFM) interrogeaient conjointement le candidat François Hollande avant les élections présidentielles. Un mois plus tard, Monsieur Hollande répondait par courrier, extraits :

*« En matière de sécurité routière, étant moi-même un (ancien) conducteur de 2RM, je suis particulièrement sensible à la prise en compte et à la reconnaissance à part entière des deux roues motorisés... J'estime ainsi que la politique en matière de sécurité routière ne doit pas se résumer à de la répression...*

*Concernant les éléments "techniques" que vous abordez, je considère à votre instar plus efficace et pertinent d'inciter les usagers de deux-roues motorisés à s'équiper pour se protéger et diminuer les conséquences d'accidents éventuels. De même, la mise en place d'un suivi d'entretien et de conformité des véhicules s'appuyant sur les réseaux des concessionnaires et des professionnels effectuant l'entretien des cyclomoteurs me paraît préférable à la création d'un contrôle technique contraignant et coûteux pour les usagers... »*

Cinq ans après, les motards connaissent le résultat de ces belles paroles : en matière d'équipement individuel, le gouvernement a décrété le port des gants « homologués » obligatoire (mesure assortie à une amende et un retrait de point), prélude à d'autres obligations à venir et Emmanuel Barbe délégué interministériel à la sécurité routière a tenté de nous imposer la mise en place d'un contrôle-technique des 2RM d'ici fin 2017... Plus généralement, en matière de répression routière, les usagers peuvent constater toujours plus de radars sur les routes et toujours plus de restrictions de circulation contraires « à la reconnaissance à part entière des deux roues motorisés » que nous promettaient le candidat à l'Élysée.

Cette politique répressive qui illustre le renoncement aux engagements de campagne de M. Hollande a été portée par ses deux ministres de l'intérieur. Quant à M. Barbe nommé en avril 2015 et chargé de mettre en œuvre ces mesures qui contredisent les engagements du Président Hollande, il est toujours à son poste.

**Pour rétablir la confiance avec les usagers, pour les cinq prochaines années, ça va être dur !**